

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien pour préserver le patrimoine français. En fédérant les énergies publiques et privées, la Fondation participe activement au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Votre don ira à un projet de qualité !

► La Mission Patrimoine

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern, dont l'objectif est de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.

EN PARTENARIAT
AVEC



MÉCÈNE DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE



► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Alsace
5 rue Hannong
67000 Strasbourg
03 88 22 32 15
alsace@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur

ASSOCIATION SAUVER LE GUIRBADEN

Mairie de Mollkirch
3 route du Guirbaden
67190 Mollkirch
www.sauver-le-guirbaden.fr

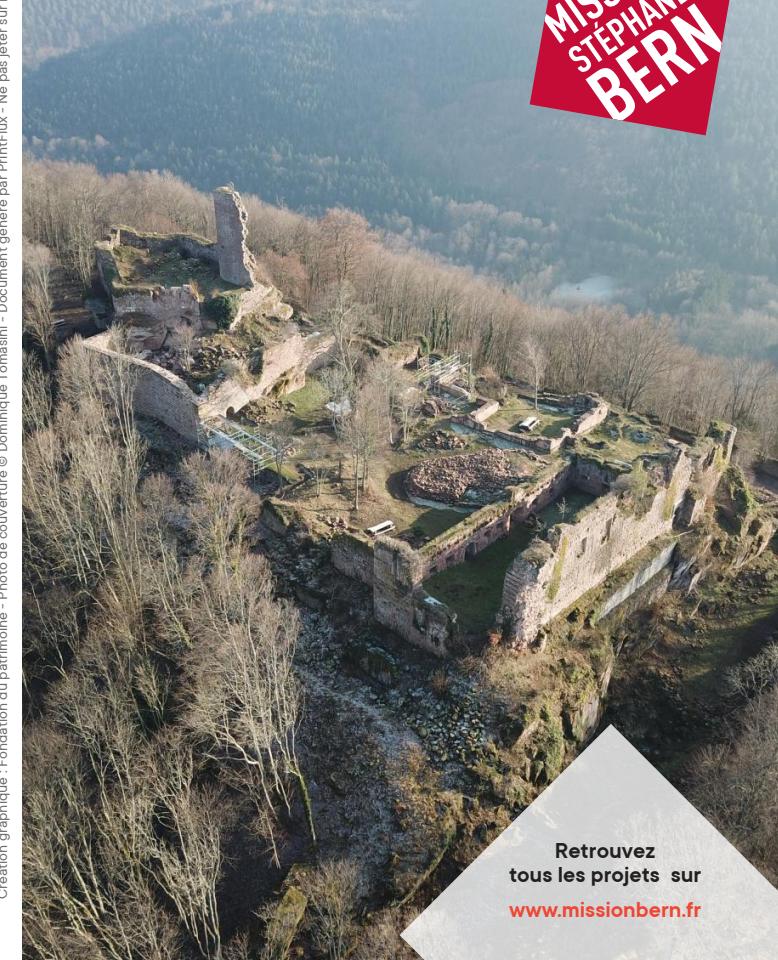


► Je donne !

Pour la restauration du

château de Guirbaden à Mollkirch

MISSION
STÉPHANE
BERN



► Nos partenaires



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Dominique Tomasin - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

► Aidez-nous à sauver le plus grand château fort d'Alsace



◆◆ LE PROJET

Visible de loin et témoin de notre histoire commune, le donjon du château de Guirbaden est en danger immédiat et menace de s'écrouler. Préserver et restaurer ce donjon, incarnant la puissance et l'histoire du plus grand château fort d'Alsace, s'impose aujourd'hui comme une urgence patrimoniale majeure.

L'association *Sauver le Guirbaden* porte ce projet qui vise à stabiliser les murs menacés d'effondrement, préserver la silhouette du donjon et sécuriser le site pour le public. Les premiers travaux porteront sur la sauvegarde du donjon.

Dès février 2026, les travaux pourront débuter pour le plus grand bonheur des amoureux de l'histoire castrale alsacienne. Classé Monument Historique depuis 1898, le château de Guirbaden pourra ainsi continuer à rayonner sur les communes alentours.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Perché sur les hauteurs de Mollkirch, le château de Guirbaden veille, depuis près de mille ans, sur la vallée de la Bruche.

Édifié entre les XI^e et XIII^e siècles par les comtes

d'Eguisheim, puis agrandi par Frédéric II de Hohenstaufen, empereur du Saint-Empire romain germanique, il impressionne par son enceinte haute soutenue par 5 arcs et son donjon de 16 mètres de hauteur. Ce chef-d'œuvre médiéval illustre le savoir-faire des bâtisseurs.

Au XIII^e siècle, il passe à l'évêque de Strasbourg, connaît agrandissements et destructions, avant d'être abandonné en 1657.

◆◆ LA MOBILISATION

Depuis 2015, les bénévoles de l'association *Sauver le Guirbaden* œuvrent à la sauvegarde, la mise en valeur et l'animation du château de Guirbaden.

Tous les ans les visiteurs se font de plus en plus nombreux pour découvrir ce lieu qui reprend vie, admirer l'avancée des travaux, profiter des animations et du jardin médiéval, suivre les visites guidées ou simplement se ressourcer sur ce site entretenu par les bénévoles tout au long de l'année.

Montant des travaux	774 000 €
Objectif de collecte	65 000 €
Début des travaux	Février 2026

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du château de Guirbaden à Mollkirch

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/101574

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
château de Guirbaden à Mollkirch**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
<small>Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.</small>				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
<small>Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).</small>				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.</small>				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

